



FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024-2025

Choré Art- Espace culturel Les Arcades, rue Montesquieu 33670 Créon

<https://www.danse-choreart.fr> Téléphone : 07 66 70 82 53 Courriel choreart33@gmail.com

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS

Nom de la mère :

Téléphone :

Email :

Nom du père :

Téléphone :

Email :

INSCRIPTION AU(X) COURS DE DANSE (enfants de 5 à 13 ans)

Cocher la ou les discipline(s) concernée(s) :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Éveil enfants (4-5 ans) | <input type="checkbox"/> Initiation (6-7 ans) | <input type="checkbox"/> Classique (de 8 à 13 ans) |
| <input type="checkbox"/> Initiation Moderne Jazz (6-7 ans) | <input type="checkbox"/> Hip Hop (à partir de 8 ans) | <input type="checkbox"/> Moderne Jazz (de 8 à 13 ans) |
| <input type="checkbox"/> Brain Gym & danse (à partir de 5 ans) | | <input type="checkbox"/> Contemporain (de 8 à 13 ans) |

Je déclare, en outre avoir pris connaissance du règlement intérieur, des tarifs et des modalités de règlement et en accepter les termes.

Date :

SIGNATURE



FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024-2025

Choré Art- Espace culturel Les Arcades, rue Montesquieu 33670 Créon

<https://www.danse-choreart.fr> Téléphone : 07 66 70 82 53 Courriel choreart33@gmail.com

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS

Nom de la mère :

Téléphone :

Email :

Nom du père :

Téléphone :

Email :

INSCRIPTION AU(X) COURS DE DANSE (14 ans et plus et adultes)

Cochez la ou les discipline(s) concernée(s) :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Classique (14 ans et plus) | <input type="checkbox"/> Moderne Jazz (14 ans et plus) | <input type="checkbox"/> Hip Hop (14 ans et plus) |
| <input type="checkbox"/> Moderne Jazz (adultes) | <input type="checkbox"/> Contemporain (14 ans et plus) | <input type="checkbox"/> Cardio-pilates (adultes) |
| <input type="checkbox"/> Barre à terre | <input type="checkbox"/> Pilate (adultes) | <input type="checkbox"/> Yoga Vinyasa (adulte) |
| <input type="checkbox"/> Yin Yoga (adultes) | | |

Je déclare, en outre avoir pris connaissance du règlement intérieur, des tarifs et des modalités de règlement et en accepter les termes.

Date :

SIGNATURE

PIECES À JOINDRE AU DOSSIER

Veillez retourner le dossier avec les pièces suivantes, aux membres du bureau **avant le 30/09/2024**, obligatoires pour l'inscription.

- La fiche d'inscription complétée et signée.
- Les autorisations parentales et du droit à l'image complétées et signées.
- Photo d'identité récente.
- Un certificat médical (pour toute nouvelle inscription ou si le précédent à plus de 3 ans et/ou le questionnaire santé disponible sur internet QS-SPORT cerfa n°15699*01 pour les adultes ou sur legifrance JORFTEXT000043486824 pour les mineurs.)
- Règlement intérieur lu et signé.
- Le règlement intégral des cours par chèques suivant les modalités de règlement
- Le bulletin d'adhésion et la cotisation à l'association



FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024-2025

Choré Art- Espace culturel Les Arcades, rue Montesquieu 33670 Créon

<https://www.danse-choreart.fr> Téléphone : 07 66 70 82 53 Courriel choreart33@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2024-2025

M ou Mmesoussigné(e) père, mère ou tuteur
légal de l'élève.....

Adhérer à l'association Choré Art pour l'année 2024-2025.

Je déclare, en outre avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association.
De plus, je règle ma cotisation annuelle de 25€ par famille par chèque à l'ordre de Choré Art
ou en espèce.

Date :

Signature :

AUTORISATION POUR LES MINEURS ANNÉE 2024-2025

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur légal) M ou Mme

Résidant à (adresse) :

.....
.....

Téléphone :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des manifestations relatives à Choré Art.

J'autorise mon fils/fille à pratiquer la danse et donne, aux responsables de Choré Art, à faire pratiquer sur

Les soins nécessaire en cas d'urgence.

Signature avec la mention « lu et approuvé ».

TARIFICATION

Formule à l'année	
Un cours de 45 minutes	240€/an
Un cours 1 heure	270€/an
Un cours 1 heure 15 min	300€/an
Un cours 1 heure 30 min	330/an€
Un cours 2 heures	345€/an
Forfait danse contemporaine du samedi et 1h30 de cours de danse	600€ /an

Au-delà de la pratique de plus de 4 cours de danse, merci de nous consulter.

Une remise est accordée pour :

- **2 cours de danse : -10%**
- **3 cours de danse : -15%**
- **4 cours de danse -20%**

Exemple :

Je souhaite que mon enfant pratique un cours de Hip Hop et de classique. débutant

Soit 2 heures de cours par semaine 345 € - la remise de 10% = 345-34.5€ soit un total de 310,50€/an.

Vous avez la possibilité de régler la cotisation annuelle en 3 fois.

Les chèques seront encaissables les 10 octobre, 10 février et 10 avril.

Nous prenons éventuellement les chèques de participation des communes de Créon, Cursan, Le Pout, St Léon, Blésignac ou le Pass Sport.

Informations complémentaires :

Pour les cas particulier, n'hésitez pas à nous contacter au 07 66 70 82 53 ou par courriel : choreart33@gmail.com.

Nous vous rappelons que le spectacle de fin d'année aura lieu le **14/06/2025.**



FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024-2025

Choré Art- Espace culturel Les Arcades, rue Montesquieu 33670 Créon

<https://www.danse-choreart.fr> Téléphone : 07 66 70 82 53 Courriel choreart33@gmail.com

DROIT À L'IMAGE :

M ou Mme(père, mère, tuteur légal, moi-même)

Déclare autoriser l'association Choré Art à prendre des photographies et des vidéos lors des cours, représentation et spectacle et de les utiliser afin d'actualiser le site internet, presse locale...)

Déclare refuser l'association Choré Art que mon enfant, ou moi-même soit photographier ou pris en vidéo dans le cadre de cette activité

Date :

Signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les inscriptions :

- Se font via le forum des associations
- Via les permanences organisées au mois de septembre.
- Via par courrier postal (Ecole de danse Choré Art, rue Montesquieu 33670 Créon.
- Le dossier doit être complet (voir fiche pièces à joindre au dossier).

Règlement et adhésion :

- Les cours sont payables en début d'année lors du dépôt du dossier d'inscription complet.
- La cotisation est calculée forfaitairement sur une période de 10 mois en tenant compte des vacances scolaires pendant lesquelles l'école Choré Art sera fermée.
- Un chèque d'adhésion à l'association de 25€ est demandé.
- L'adhérent a la possibilité s'il le souhaite, de régler en plusieurs fois (3 maximum) selon les modalités indiquées (voir fiche tarification).
- ***La date limite pour nous faire parvenir les chèques de participation des communes (Créon, le Pout, St Léon, Blésignac ou le Pass'Sport) est fixée au 30 septembre de l'année en cours.***
Passé ce délai, les élèves dont le dossier ne sera pas complet ne seront plus admis en cours.

Certificat médical :

- Un certificat médical est demandé pour toute nouvelle inscription ou si le précédent à plus de 3 ans et/ou le questionnaire santé disponible sur internet QS-SPORT cerfa n°15699*01 pour les adultes ou sur legifrance JORFTEXT000043486824 pour les mineurs.).
- Il est obligatoire, l'association ne pourra être tenue responsable de toutes contre-indications médicales non portées à sa connaissance.
- *En cas d'arrêt d'un élève pour raison médicale :*
 - Tout trimestre entamé reste dû. Les trimestres restants seront remboursés sur production d'un certificat médical.
- *En cas d'arrêt pour changement de résidence :*
 - Tout trimestre entamé reste dû. Les trimestres restants seront remboursés sur production d'un justificatif de déménagement.
- Dans tous les autres cas :
- Il n'y aura pas de remboursement.

Tenue :

- Une tenue correcte est exigée pendant les cours et l'utilisation des téléphones portables est strictement interdite (sauf urgence).
- Danse classique : justaucorps à ne pas acheter (voir avec professeurs concernant la référence à acheter), collants et demi-pointes, cheveux achetés.
- Moderne Jazz : leggings/short, t-shirt, pieds nus, cheveux attachés.
- Danse contemporaine : tenue confortable, pieds nus.
- Hip Hop : tenue de sport et baskets spécialement dédiées à l'utilisation en intérieur.
- Pilate, stretching, renforcement musculaire : serviette propre, si possible votre tapis de sol.

Assiduité et bonne conduite :

- La bonne tenue des élèves conditionne la qualité de l'enseignement dispensé. L'écoute et les principes de bonne conduite à l'égard d'un professeur et des adhérents, sont de mise. Pour le respect de soi-même et des autres, ainsi que pour une bonne progression individuelle et collective, l'assiduité aux cours et vivement recommandée.

Choix du cours :

- Seul le professeur est apte à déterminer le niveau qui convient le mieux, en cours collectifs comme en stage à chaque élève.
- Merci de respecter son choix et ce, afin d'obtenir une homogénéité de travail dans chaque cours.

Planning des cours :

- Le bureau de Choré Art se réserve le droit de modifier des cours ou de les supprimer si un cours est suivi par trop peu d'adhérents (**minimum 6 personnes**) ou pour une autre raison.
- En cas d'absence sur une courte durée d'un professeur, le cours sera reporté quand cela est possible ou annulé et les élèves seront prévenus par message SMS ou par mail. Le cours ne sera pas remboursé.

Horaires :

- Les adhérents doivent respecter les horaires de cours.
- Aucun adhérent ne doit pénétrer dans la salle de cours tant que le cours n'est pas terminé.
- Pour les mineurs, les parents ou représentants légaux, doivent les laisser et les récupérer devant la salle de cours.

Responsabilité :

- L'association Choré Art décline toute responsabilité :
- Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur de danse en début du cours.



FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024-2025

Choré Art- Espace culturel Les Arcades, rue Montesquieu 33670 Créon

<https://www.danse-choreart.fr> Téléphone : 07 66 70 82 53 Courriel choreart33@gmail.com

- En dehors des heures de cours, de répétitions et des sorties.
- En cas de vol, d'oubli ou de perte d'objet personnel dans les salles de cours ou vestiaire.
- En cas de réparation ou travaux quelconques exécutés dans l'immeuble ou en cas de réquisition de ce dernier par la municipalité et empêchant le fonctionnement des cours, l'association ne pourra être responsable d'annulation des cours.

Droit à l'image :

- Pour des raisons de promotion de l'association Choré Art, l'image des adhérents peut éventuellement être utilisée sous forme de photos, vidéos apparaissant sur le site internet et/ou réseaux sociaux, des DVD/liens vidéo ou des supports papiers de l'association.
- Chaque adhérent a la possibilité de refuser l'utilisation de son image sur le formulaire d'inscription.
- En cas de refus décidé après l'inscription, l'adhérent est tenu de le signaler suffisamment tôt au responsable par courriel et/ou par écrit adressé à l'association.
- Tout refus décidé postérieurement à l'inscription ou une prise de vue déjà réalisée ne pourra être pris en compte pour la prise de vue concernée.

Prestations et spectacles :

- L'association Choré Art présentera un spectacle de fin d'année. le **14/06/2025**
- La présence des élèves à toutes les séances de travail, répétition et représentation du spectacle est obligatoire, une fois l'élève engagé.
- Les élèves ou leurs parents, pour les mineurs s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions dans la salle de spectacle.
- Des places de spectacles seront mises à la vente 2 semaines avant le gala.

Je soussigné(e)

Confirme avoir lu et signé le règlement intérieur de l'association Choré Art.

J'accepte sans réserve de m'y conformer.

Fait à :

Le :

« Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal.

FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024-2025

Choré Art- Espace culturel Les Arcades, rue Montesquieu 33670 Créon

<https://www.danse-choreart.fr> Téléphone : 07 66 70 82 53 Courriel choreart33@gmail.com

Réservé à l'administration de Choré Art	
Fiches d'inscription	
Autorisation parentale	
Autorisation du droit à l'image	
Photo récente	
Certificat médical	
Règlement intérieur signé	
Règlements chèques/espèces	
Bulletin d'adhésion et cotisation	